



# Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

[www.ville-claix.fr](http://www.ville-claix.fr)

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

## **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le premier avril deux mille vingt-six

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. REVIL Christophe, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mars 2026

**OBJET : Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) Pierre RABHI**

**PRESENTS :** M. Christophe REVIL - Maire, Adjoints : Mme MN. STRECKER, M. P. ROUSSET, Mme B. BERTHON, M. Y. PASDRMADJIAN, Mme S. ALPHONSE, M. JL. BOUCHAUD, Mme S. IMBERT, M. R. DA SILVA, Conseillers municipaux : M. P. SAPPEY, Mme C. RANGOD, Mme M. BRUN, M. M. CAUDRILLIÈR, Mme M. TROUILLEAU, M. F. GIRARD, Mme V. VERMAST, M. R. KELLER, Mme A. CHIANTIA, M. O. LY, Mme D. MARCHAIS, M. S. MOREL, Mme F. FINET, M. M. PICARD BELLAY, Mme B. CAHU, M. A. FARELLY, M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN.

**POUVOIRS :**

**ABSENTS :**

Mme Sylvie ALPHONSE a été élue secrétaire.

**Délibération N° : 30/2026**

**Nomenclature : 5.3.2**

**Domaine : Education et Jeunesse**

**Le rapporteur : Monsieur Christophe REVIL**

Le Rapporteur EXPOSE

VU l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R. 421-14 du Code de l'éducation,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les représentants de la commune au sein du conseil d'administration de l'EREA,

CONSIDERANT qu'il convient, à ce titre, de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

CONSIDERANT que le Conseil Municipal accepte de voter à main levée.

Le Rapporteur PROPOSE de désigner :

- Mme Annie CHIANTIA en qualité de déléguée titulaire,
- M. Michaël PICARD BELLAY en qualité de délégué suppléant,

*Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Rapporteur  
et après en avoir délibéré à la majorité,*

DECIDE de désigner :

Mme Annie CHIANTIA en qualité de déléguée titulaire,

Mme Michaël PICARD BELLAY en qualité de délégué suppléant,

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame la Préfète de l'Isère.

**Modalités de vote : Majorité**

**25 voix POUR**

**04 ABSTENTIONS (M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN)**

La secrétaire de séance  
Sylvie ALPHONSE



Le Maire  
Christophe REVIL



Date d'affichage: 7/04/2016

Date de retrait: 7/06/2016